

## AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU

2006



Document strictement personnel, concernant l'imposition  
de M. François M. PANASSAC, ne pouvant se substituer  
à l'avis adressé par votre perception

DETAILS DES REVENUS		Vous		
Total des salaires et assimilés		36 000		
Déduction 10 % ou frais réels		-3 600		
Salaires, pensions, rentes nets		32 400		32 400
REVENU BRUT GLOBAL				32 400
... REVENU IMPOSABLE ...				32 400
*** IMPOT SUR LES REVENUS SOUMIS AU BAREME ***				4 480
Impôt sur le revenu net avant corrections				4 480
IMPÔT TOTAL AVANT IMPUTATIONS			4 480	
<b>PRIME POUR L'EMPLOI</b>		<b>Vous</b>		
Revenus déclarés - activité salariée		36 000		
Activité salariée, temps plein		OUI		
Vous ne pouvez pas bénéficier de la prime car vous ne remplissez pas les conditions de revenus fixées dans la loi.				
<b>Compte tenu des éléments que vous avez déclarés, le total de votre imposition nette à recouvrer est de</b>			=	<b>4 480 €</b>
Votre taux d'imposition est de :				<b>13,83 %</b>
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>				
<b>Revenu fiscal de référence :</b>				<b>32 400 €</b>
<b>PLAFOND EPARGNE RETRAITE</b>				
<b>Le plafond disponible pour la déduction des cotisations d'épargne retraite versées en 2007, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2008 est de :</b>				
			Vous	
Plafond de déduction calculé sur les revenus de 2006			<b>3 240</b>	
PLAFOND POUR LES COTISATIONS VERSEES EN 2007			<b>3 240</b>	
<input type="text" value="C"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="1,00"/>
SITUATION DE FAMILLE	SITUATIONS PARTICULIERES	ANNÉE DE NAISSANCE	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPES	DONT ENFANTS HANDICAPES
			ENFANTS MINEURS OU HANDICAPES (GARDE PARTAGÉE)	DONT ENFANTS HANDICAPES (GARDE PARTAGÉE)
			ENFANT MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANT MARIÉS
			PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPEES	NOMBRE DE PARTS